

Règlement du CONCOURS COSPLAY **ANGERS GEEKFEST #2**

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'évènement Angers Geekfest nommé « festival » ci-après, qui a lieu les 11 et 12 septembre 2021, est un évènement co-organisé par Destination Angers et l'Agence Lenno.

Le concours cosplay durant le festival est organisé par l'Agence Lenno qui sera nommée ci-après « l'organisateur ».

Ce règlement, établi par l'agence Lenno, s'applique uniquement à ce festival. L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement sans préavis.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre du festival Angers Geekfest 2021, les organisateurs proposent un concours de cosplay ouvert à tous·tes.

La date et l'heure du concours sont fixées au **samedi 11 septembre 2021 à 14h30 et la remise des prix à 16h45.**

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1 septembre 2021 inclus et le résultat des participant·e·s communiqué au plus tard le 2 septembre 2021.

Le concours accueille un nombre limité d'inscriptions. Cette limite peut être modifiée, sans préavis, par les organismes en charge du concours en fonction du planning général du festival.

Le concours étant ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participant·e·s se doivent d'être « tout public ». Elles ne doivent comporter aucune atteinte physique ou morale à qui que ce soit, nous nous réservons le droit de refuser une prestation.

Les participant·e·s sélectionné·e·s recevront un pass 1 jour pour le festival, jour du concours. Ce règlement est susceptible d'être modifié sans préavis selon les besoins de l'évènement.

Un concours cosplay consiste à défiler seul·e ou en groupe sur scène, devant un jury en faisant une prestation scénique choisie par le/la participant·e ou le groupe.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation à ce concours est **gratuite** et nécessite de remplir les critères requis ainsi que de remplir correctement le formulaire de demande d'inscription en ligne uniquement à cette adresse : <https://angersgeekfest.com/animations/concours-cosplay-inscriptions>

Pour que la demande d'inscription soit validée il est nécessaire de remplir dûment le formulaire en ligne et de fournir toutes les pièces jointes demandées.

La participation au concours est tributaire de cette demande d'inscription, qui sera validée à la suite des délibérations par les organisateurs du festival.

La validation définitive de la demande d'inscription sera UNIQUEMENT communiquée par mail.
Aucune validation ne sera communiquée via les réseaux sociaux et/ou Facebook Messenger.

Etape 1 : Remplir le formulaire de demande d'inscription accompagné de TOUTES les pièces justificatives **avant le 1 septembre 2021 inclus.**

Etape 2 : Traitement du dossier par l'équipe organisatrice du festival. Selon la demande, votre préinscription sera validée ou non et vous recevrez un mail vous indiquant la réponse dans la semaine qui suit l'envoi de votre formulaire.

Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les informations définitives relatives au déroulement du concours.

Les personnes dont la demande d'inscription sur le site aura été validée devront, impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires indiqués dans le mail de briefing envoyé en amont du festival.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le cosplay doit être fait main, seulement 1 à 3 pièces non réalisées seront acceptées suivant l'accord du jury.

Vous devez impérativement être le/la créateur·trice du cosplay.

Vous ne pouvez pas participer si vous avez :

- Déjà gagné un prix avec le dit costume
- Participé à un concours national en finale avec le dit costume

Les participant·e-s peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- > Anime/Mangas
- > Comics/BD
- > Films
- > Jeux vidéo
- > Musique et Comédie Musicale
- > Séries TV/Dessins animés
- > Création originale (fan-art)
- > Création personnelle et originale de personnage (*exemple : personnage version steampunk, guerrier, etc. Attention, il faut que le personnage soit reconnaissable et qu'une illustration papier ou numérique soit communiquée avec l'inscription, de plus, il ne faut pas confondre avec les créations originales où on invente un personnage de A à Z mais bien d'un personnage qui existe déjà*).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury ont été choisis par les organisateurs et jugeront chaque candidat·e sur la base de 100 points : 50 points pour le costume et 50 points pour la prestation répartis en sous catégories de 10 points chacune :

Costume :
> Difficulté
> Qualité de réalisation
> Choix tissus / matériaux
> Ressemblance
> Mobilité

Prestation :
> Qualité, jeu de scène, roleplay
> Respect de l'oeuvre
> Compréhension
> Réalisation
> Originalité

BANDE SON ET TEMPS DE PRESTATION

Les participant-e-s dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le **fichier audio au format MP3 uniquement et impérativement au plus tard le 2 septembre 2021.**

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés avec :

- > Nom et prénom
- > Univers d'où est tiré le personnage
- > L'appellation du personnage cosplay

Le temps de chaque prestation est limité à 1 minute et 30 secondes.

L'organisation se réserve le droit de refuser votre bande son si celle-ci dépasse le temps défini, si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons), si elle présente une atteinte morale, physique ou pour tout autre raison jugée pertinente par les organisateurs du concours.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de problèmes de compréhension liés à la sonorisation de la scène.

Il est conseillé à tous-tes les participant-e-s de se munir d'une clé USB contenant une copie de votre piste audio en cas de soucis technique.

REMISE DE PRIX

Le concours récompense les participant-e-s avec des dotations qui seront mentionnées ultérieurement. Les prix ne sont ni cessibles, ni remboursables.

SÉCURITÉ SUR SCÈNE

Les participant-e-s ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors et sur scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, katana, paintball ou assimilé). Seules les armes construites en carton ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées. Toute réplique d'arme à feu sera également refusée. Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : cosplay@angersgeekfest.com

DÉCORS

Les décors ne doivent présenter aucun danger physique ou moral à qui que ce soit. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout ou partie du décor proposé.

Il est possible pour les participant·e·s ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où placer les décors (sans déranger des prestations ou activités en cours s'il y a) et de poser leur décor dans les coulisses en attendant le passage sur scène.

À la fin de la journée les participant·e·s devront vérifier à n'oublier aucune partie de leur cosplay ou de leur décor en coulisses.

ORGANISATION PENDANT LE FESTIVAL

Toute demande d'inscription non complète peut entraîner un refus d'inscription sans recours possibles.

Les personnes dont la demande d'inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires indiqués dans le mail de briefing envoyé en amont du festival.

Préjugement : Le lieu et l'heure du préjugement vous seront communiqués dans le mail de briefing. Ce préjugement consistera en un face à face avec le jury. Ce dernier posera des questions sur le cosplay et /ou sur la prestation. Le préjugement sera suivi du passage sur scène et de la délibération du jury. Le concours se terminera avec la remise des prix sur scène.

Un DERNIER briefing des participant·e·s sera mis en place avant le concours afin de détailler le mode d'accès à la scène et l'ordre de passage définitif. Les participant·s pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation.

Les participant·e·s absent·e·s, sans avoir prévenu les organisateurs (par téléphone uniquement texto ou appel) à l'heure et l'endroit indiqués, ne pourront se présenter sur scène.

Une fois le passage sur scène effectué, les participant·e·s seront invité·e·s à quitter les coulisses rapidement pour laisser la place aux participant·e·s suivant·e·s.

MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

Face à la situation sanitaire actuelle et afin que cette seconde édition de l'Angers Geekfest, les 11 et 12 septembre 2021 se déroule dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, nous mettons en place des **règles sanitaires conformément aux directives gouvernementales.**

Le port du masque homologué est obligatoire pour tous (public, exposant·e·s, partenaires, bénévoles etc.) dès votre entrée dans l'enceinte du Parc des Expositions (extérieur compris) et ce jusqu'à votre sortie de l'événement. Sans masques, l'accès à l'événement vous sera refusé.

- Le port du masque sera **également obligatoire pendant le concours, dans les loges, lors du préjugement et de la remise des prix.**
- Vous serez autorisé·e·s à retirer votre masque **avant de monter sur scène pour votre prestation**

scénique, cependant il vous sera demandé de le remettre immédiatement en descendant de scène.

- Nous vous prions de respecter, à tout moment, la **distanciation physique de 2m entre chaque personne** notamment dans les loges.
- Le lavage des mains de manière régulière est obligatoire mais dans le cas où cela ne serait pas possible, des solutions de **gel hydroalcoolique seront mises à disposition dans les loges.**
- **En raison de ces mesures, aucun helper/ assistant-e ne sera autorisé-e dans les loges.**

L'organisation se réserve le droit de modifier ces mesures sanitaires en fonction des consignes annoncées par le gouvernement. Nous vous demandons donc de vous tenir régulièrement informés sur la page : <https://angersgeekfest.com/reglement-sanitaire> .

COMPORTEMENT ET RESPECT

Tout-e participant-e coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du concours cosplay sera immédiatement exclu-e du festival de façon définitive et sans recours possibles.

DÉTAILS TECHNIQUES

Le festival met à disposition des participant-e-s des loges pour se changer, **sous surveillance uniquement pendant le concours.** Seules les équipes organisatrices du festival sont habilitées à permettre l'accès aux loges, **qui ne pourront s'effectuer qu'1 heure à 30 minutes avant le début du concours.**

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol d'objets au sein des loges.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Une autorisation de droit à l'image ainsi que ce règlement devront être signés afin de confirmer votre présence et d'autoriser le festival à diffuser les photos et les vidéos de vous en cosplay. Les mineur-e-s devront fournir une décharge parentale manuscrite et signée.

Merci de votre compréhension et bon festival à tous-tes !

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : cosplay@angersgeekfest.com

J'accepte ce règlement dans son entièreté

Fait à

Le

(Signature, précédée de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé »)